L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, JANV. 26, 1899. No. 52

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous le jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Adresse—

L'ECHO DE MANITOBA,

BUREAUX—435 RUE MAIN,

Boite 1309. WINNIPEG, MAN.

CORRESPONDANCE POLITIQUE.

La Conférence Internationale de Washington semble toucher au but de ses travaux. La mort de M. Dingley a certainement causé quelques retards, mais comme depuis longtemps déjà les grandes lignes de la conférence étaient décidées, comme l'entente était déjà faite sur les questions susceptibles de recevoir une solution, le travail de discussion relatif aux arrangements définitifs de détails, a continué et l'on annonce de différents côtés que les travaux sont sur le point d'aboutir.

Il ne paraît pas probable qu'un accord puisse intervenir quant à la question de réciprocité commerciale entière, mais un grand nombre de points litigieux seront réglés, et l'ensemble des concessions obtenues de part et d'autre formera un grand pas en avant, dans l'intimité des rapports entre les deux Puissances.

Il est assez curieux de noter l'attitude prise par certains journaux conservateurs à ce sujet.

Ils se plaisent à insinuer que l'Angleterre a profité de cette conférence pour tirer les marrons du feu au détriment du Canada.

La chose est plaisante de la part de ces même gens qui ont toujours la bouche pleine de loyauté, d'impérialisme etc.

C'est là une misérable manoeuvre que Lord Herschell a d'ailleurs pris soin de dénoncer, et contre laquelle il protesté en termes énergiques.

—

Le Parlement se réunira à Ottawa aussitôt que la conférence aura terminé ses travaux, et déjà le *World* de Montréal fixe au 17 février la date probable de la Session.

—

En Colombie Britannique le parlement provincial est le témoin de scènes peu gracieuses. Le fameux Joe Martin a apporté à Victoria toute sa fougue et son impétuosité; il est malheureux de constater combien cet homme malgré ses talents est dangereux. Son esprit brouillon, son intolérance ont provoqué des incidents qui eussent pu être évités.

Dès la réunion de la Session il a commencé par faire voter une loi enlevant aux tribunaux le droit de décider sur les élections contestées durant la Session. Cette mesure quelque peu autocrate a soulevé une vive opposition qui s'est traduite par un mouvement populaire; et Joe Martin a dû menacer la foule de la for e publique pour faire évacuer le Parlement.

Ces jours derniers une altercation violente a surgi entre J. Martin et P. Ellison; une échange d'insultes et de gros mots a eu lieu, et lundi, M. P. Ellison a dénoncé en Chambre l'attitude grossière de l'Attorney-General.

De pareilles scènes ne sont point faites pour relever dans l'estime du peuple les hommes politiques, et l'on ne peut s'empêcher de remarquer que partout où a passé M. J. Martin l'on a assisté à des disgrâces semblables.

—

L'Evénement le plus important de la semaine dernière a été sans contredit le discours de M. Van Horne au banquet de samedi à Québec.

Le directeur du C. P. R. a discuté la question des transports, pour en arriver à cette conclusion que la première chose à faire pour le moment est de mettre notre flotte de commerce de l'Atlantique en état de lutter avec succès contre la flotte américaine.

M. Van Horne a déclaré en propres termes que "depuis 16 ans il réclamait des améliorations du progrès, mais sans parvenir à se faire écouter."

Ces paroles dans la bouche d'un homme dont les opinions conservatrices sont bien connues sont une sanglante condamnation de l'ancien gouvernement conservateur.

Il fait plaisir de constater que tous les hommes intelligents, tous les grands industriels, tous les hommes au courant du commerce sont unanimes à approuver la politique d'activité et d'énergie adoptée par le gouvernement Laurier, dans le but de développer le trafic du St-Laurent en vertu de ce principe: Le trafic canadien par les voies canadiennes.

Il est pénible de voir des hommes politiques, dans le seul but de servir des intérêts de parti, blâmer la politique si vraiment progressive de M. Tarte et de M. Greenway, chacun dans leur sphère.

Mais le peuple sait parfaitement apprécier ses véritables intérêts, et il est d'accord avec ceux qui ont pour objectif, le développement de nos voies de communications qui seules peuvent assurer notre commerce.

L'Association Liberale.

Lundi soir a eu lieu dans la salle de l'Exécutif Provincial une réunion des libéraux français de Winnipeg, dans le but de former une association locale pour la ville.

Le bureau a été constitué comme suit:

Président, M. N. Chevrier.

Vice-Président, M. H. Fournier.

Secrétaire, M. H. d'Hellencourt.

Trésorier, M. H. Chevrier.

Officiers suppléants, MM. Verhoeven et Simon.

Il a été décidé en outre d'appeler une assemblée pour le jeudi, 2 février prochain.

Une Nouvelle Banque.

La banque de la Nouvelle Ecosse, qui existe depuis 67 ans et dont le siège social est à Halifax vient d'ouvrir une succursale à Winnipeg et se dispose à commencer ses opérations.

Cet établissement financier possède déjà un nombre considérable de succursales: quinze en Nouvelle Ecosse, dix au Nouveau Brunswick, deux à Terre-Neuve, trois aux Etats-Unis, deux à l'Ile du Prince Edouard, deux dans la Province de Québec, une à Toronto, à Winnipeg et à la Jamaïque.

Son fonds de réserve est de $1,725,000.

C'est M. C. A. Kennedy qui sera le manager de la succursale de Winnipeg.

Jeudi Prochain.

C'est jeudi prochain, 2 février, que d'après la constitution de L'Association Libérale Française de Manitoba doivent avoir lieu les élections des officiers et délégués, des diverses associations libérales dans la Province.

M. Laurier.

Le R. M. Bryce, du Manitoba College, donnant une conférence dernièrement sur la vie nationale au Canada, a fait l'éloge suivant de M. Laurier:

"........Sir Wilfrid Laurier est l'homme qui représente la pensée des Canadiens-Français. Le premier ministre a l'amour de la liberté de Papineau, la dignité de Lafontaine, l'énergie et l'activité de Cartier. Il est heureux pour l'esprit national en formation au Canada que cet homme, qui paraît avoir la confiance entière de son peuple, ne se proclame pas plus dévoué à un élément ou à un sentiment de race qu'à un autre, mais se montre le représentant de tout le peuple canadien, sans distinction d'origine ou de croyance. Il n'y a pas de doute que les trois écueils qui sont les plus périlleux pour le New Canadianism sont comme on l'a dit, la race, la langue et la religion. Mais ça été un grand jour pour l'unité canadienne lorsqu'un homme de race gauloise, dont la langue est le français, a affirmé de son siège au Parlement, à la séance du 3 mars 1896, comme l'a fait M. Laurier, les grands principes de la liberté de penser et la tolérance dans les opinions religieuses."

Une Juste Appreciation.

Ce que dit *La Vérité* à propos de l'attitude du *Telegram.*

Nous n'avons pas de longs commentaires à faire. Nos lecteurs saisiront facilement l'esprit haineux et sectaire qui anime cet écrit de l'organe tory.

Il est facile de voir que les catholiques Manitobains n'ont absolument rien à attendre de l'arrivée au pouvoir de M. Hugh John Mcdonald et du parti tory. Au contraire, on leur dit clairement que le parti tory, s'il réussit à s'emparer du gouvernement donnera un violent coup de barre à gauche. Le fameux *règlement* ne sera peut-être pas aboli, mais on l'appliquera d'une façon aussi *légale,* c'est-à-dire, aussi étroite que possible.

La cause des écoles catholiques reculera donc, au lieu d'avancer, si les amis du *Morning Telegram* arrivent au pouvoir.

Et cependant vous verrez les catholiques, au lieu de s'unir pour faire face à la situation, en s'élevant au-dessus des luttes de partis, se laisser exploiter encore par des chefs politiques.

Vous verrez des journaux catholiques prendre fait et cause pour ce parti tory et déclarer qu'il *faut* l'appuyer, puisque c'est le moins mauvais.

A Paris.

Peu de personnes en cette ville ajoutent foi aux assertions des journaux anglais, d'après lesquelles un coup d'Etat serait imminent en France. *Le Matin* demande:

"Qui fera le coup? Sera-ce un prince de la famille Bonaparte ou de la famille d'Orléans? Et quand ce coup d'Etat sera-t-il fait? D'après des rapports reçus de Londres, la France sera ruinée par les complots qui sont sur le point d'éclater, et les assurances maritimes même font payer des primes sur les risques que pourraient faire courir un mouvement révolutionnaire. Les Anglais doivent être mieux informés de ce qui se passe en France que les Français eux-mêmes."

On ne semble faire aucun cas à Paris des nouvelles annonçant la formation des complots dans le but de renverser le gouvernement actuel et de le remplacer par une monarchie. Cependant, les journaux anglais publient chaque jour, avec persistance, de soi-disantes informations sur cette question.

La France et la Chine.

La *Pall Mall Gazette* de Londres, parlant de la protestation adressée au Tsong li Yamen par le ministre d'Angleterre en Chine, contre toute extension de la concession française à Shanghaï, dit que la possession de cette région, aussi inutile pour la France que Fachoda, lui servirait au même objet, c'est-à-dire à une lutte d'influence avec l'Angleterre. Si les Français obtiennent cette concession, leur politique protectionniste absorbera une région dont la possession est nécessaire à un peuple qui maintiendrait le régime de la porte ouverte.

Parlant de la protestation du ministre d'Angleterre en Chine, un autre journal de Londres, le *Globe,* dit que, bien que la France n'ait nul besoin du territoire sur lequel elle veut s'étendre, il a suffi que ce territoire fût utile à l'Angleterre pour que la France le réclamât. Le *Globe* ajoute que le commerce français à Shanghaï atteint à peine le douzième de l'importance du commerce anglais et il espère que la protestation du ministre anglais recevra promptement satisfaction de la part du gouvernement chinois. Le *Globe* termine en disant:

"Il est difficile d'admettre que l'influence française à Pékin soit assez puissante pour qu'il soit impossible à l'Angleterre de la contrecarrer."

Après ces excitations d'un jingoïsme qui ne se calme pas et d'un parti de la guerre qui ne veut pas désarmer, il faut enregistrer les sages conseils de la *Westminster Gazette.*

Le journal libéral dit que les bruits erronés qui ont couru au sujet de la non-rectification de la convention du Niger sont un avertissement aux Anglais de ne pas se montrer trop soupçonneux des desseins de la France. Parlant de la protestation de M. McDonald au Tsong li Yamen, la *Westminster Gazette* dit que la question peut se régler par un franc échange de vues. Les intérêts commerciaux anglais sont 20 fois supérieurs aux intérêts français et il y a suffisamment de place pour l'extension de la colonie française dans des conditions qui ne feront de tort à aucune autre colonie.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis	$1.00
Europe (compris le port)	2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne	10c.
Chaque insertion subsequent	5c.

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25c chaque.

Obituaire.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Jacques Owens, de Ste-Anne, qui a succombé vendredi dernier au suites d'une inflammation des poumons.

M. Jacques Owens était bien connu non seulement dans Provencher, mais aussi à Winnipeg où il avait rempli plusieurs emplois. C'était un homme instruit, excellent compagnon et qui sera regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Avis.

Le courrier de la compagnie de la Baie d'Hudson quittera Edmonton dans les premiers jours de février pour les postes de la Rivière Mackenzie. La Cie se charge de la livraison sans aucun frais de toutes lettres adressées aux mineurs et aux voyageurs qui hivernent dans cette région. Les lettres devront être adressées avant le 6 fév. à Edmonton aux soins de la Cie de la B. d'H.

Derniere Heure.

Nous recevons la lettre suivante:

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Comme l'article référant à M. Barré et à nos séparateurs centrifuges a été d'abord écrit en anglais, à la hâte, nous n'y avons pas porté autant d'attention qu'il aurait été désirable de le faire; comme cet article a été ensuite traduit en français, il peut se faire que le traducteur n'ait pas exactement saisi la véritable portée de nos paroles ni donné la signification que nous aurions désirée. Nous serions heureux de faire apologie et de rectifier toute erreur qui se serait glissée à ce sujet.

R. A. LISTER & CIE., Lim.

L'ECHO DE MANITOBA.

JEUDI, JANVIER 26, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, REDACTEUR.

POLITIQUE DE "FAIR PLAY."

La presse conservatrice française de Québec se donne bien du mal actuellement pour detruire le desastreux effet, produit dans toute la population catholique du Canada par les declarations franchement hostiles du *Telegram* à l'égard des catholiques.

Pour pallier les dires du *Telegram*, le *Courrier du Canada*, après avoir declaré ingenument ne connaître que *vaguement* le "modus vivendi" accordé à la minorité manitobaine, ne s'empresse pas moins de crier de toutes ses forces contre le gouvernement Laurier, auquel il reproche de n'avoir rien fait pour la Question des Ecoles !

Quand le confrère sera parvenu à compléter ses connaissances, nous pourrons nous occuper de son opinion.

Quant au *Trifluvien*, il depasse les bornes permises au delire politique.

Pour lui "ce sont les hontes du régime Laurier qui ont fait perdre la mesure dans leur langage à quelques-uns." !

C'est un bijou en son genre, et comme divagation on n'a jamais fait mieux.

Le Manitoba s'indigne de se voir traiter par M. Tardivel de "journal de parti" !

Qu'appellera-t-on alors un journal de-parti, grand Dieu !

A quel degré d'inconscience faut-il être parvenu pour oser pareille protestation !

Il est bon de remarquer toutefois que maintenant l'organe du parti Bernier, "imite de Conrad le silence prudent."

Après avoir jeté feu et flamme, brandi l'oriflamme, il evite prudemment ce sujet brûlant.

Ce ne sont pourtant point les occasions qui lui manquent.

L'autre jour le *Telegram* adoptait comme cri de guerre, dans ses colonnes éditoriales :

"Remember Bagot."

C'est assez joli, n'est-ce pas, comme manière de rentrer à résipiscence !

Mais il y a mieux encore, et cette fois ce n'est plus le *Telegram*, c'est Hugh John Macdonald le leader tory lui-même qui vient à la rescousse.

Dans une assemblée conservatrice tenue à Oak Lake, le 20 janvier, M. Macdonald s'est exprimé ainsi :

"I am now, as ever, a believer in notional schools."

"Je suis aujourd'hui, comme toujours, un fidèle des Ecoles nationales."

Cette fois les bons bleus indidigos ne pourront plus paraître ignorer, ce qu'ils appellent les cris de quelques-uns, c est le chef conservateur de la Province luimême qui a parlé; et sa déclaration est nette.

Elle vient à point pour répondre à la question posée par M. Tardivel.

Il convient d'ailleurs de louer sa franchise; grâce à elle nous voici sortis des équivoques et la question se pose nettement.

D'un côté le gouvernement Greenway qui, cèdant aux sollicitations du premier ministre, nous a déjà rendu une partie, la plus grande partie de nos droits ; de l'autre l'opposition tory dont le chef lui-même se déclare "un partisan convaincu des Ecoles Nationales" et dont les acolytes comme Toombs et Hastings declarent ouvertement "vouloir maintenir l'exécution intégrale de la loi de 1890," s'ils arrivent au pouvoir.

Dans ces conditions, nous le demandons à tout homme de bon sens, à tout catholique sincère, pouvons-nous hésiter une minute !

Assurément non, et notre devoir, notre intérêt est tout au moins de donner "fair play" à ceux qui nous ont déjà fourni des preuves de leur bonne volonté.

D'un côté tout à espérer, de l'autre, rien.

Il n'y a pas d'ambiguité possible, et c'est justement parce qu'ils s'en rendent bien compte, que sentant le terrain se dérober sous leurs pieds, les Bernier, les LaRivière tentent cette manoeuvre coupable d'un prétendu parti national.

Nous serions bien avancés, nous minorité, avec les deux partis sur les bras, car il n'y a pas d'illusion à se faire, en présence d'un parti national catholique, le parti protestant se débarrasserait comme un seul homme de la Question des Ecoles ; il la jetterait par-dessus bord avec un ensemble touchant.

Ce ne sont pas les "catilinaires" du pétulant sénateur qui nous tireraient du guêpier ; et la satisfaction de le voir perorer serait, vous l'avouerez, une piêtre compensation à nos malheurs.

Quant au parti du centre que préconise M. Tardivel, il pourrait y avoir lieu de le discuter s'il pouvait n'être pas exclusivement catholique ; s'il pouvait être formé d'éléments appartenant aux deux races et aux deux religions.

Sinon ce sera simplement le parti des *dupes*. Son effet le plus certain serait de placer les catholiques entre l'enclume tory et le marteau grit, travaillant au bénéfice de la seule population protestante.

Pour l'heure présente la seule politique sensée, rationnelle c'est celle du "fair play" au parti libéral qui a donné des preuves incontestables de sa bonne volonté.

Nous n'avons, nous catholiques, aucune raison pour nous montrer hostiles à un parti qui en l'espace de deux années, nous a fait avoir ce que les torys ont été impuissants à obtenir durant six années.

Nous avons pour nous supporter une immense majorité libérale ; il suffirait à tous les catholiques de l'appuyer pour donner à cette majorité la possibilité d'achever son oeuvre de justice.

Il faut être outrageusement fanatique et partisan pour ne pas le comprendre.

Si avec cela le clergé consentait à rester absolument étranger aux factions politiques, s'il formait en un mot le centre de M. Tardivel, centre qui serait non point un parti, mais un tribunal indépendant, nous pourrions dès lors envisager l'avenir en toute confiance.

Le seul danger à l'heure actuelle, c'est l'intransigeance des catholiques torys ou plutôt des torys catholiques.

DETESTABLES MANŒUVRES.

"Est-il facile de reconnaître qu'un homme est libéral ?

"Existe-t-il des signes qui permettent de constater aisément cette funeste maladie ?

"Rien de plus facile ; les signes sont manifestes.

"Un libéral est opposé comme systématiquement à la liberté de l'Eglise."

Ainsi s'exprime le Père Dom Benoit, au début d'un article paru dans *La Défense* de Chicoutimi.

La manœuvre n'est pas nouvelle, et le bouillant curé de Notre Dame de Lourdes n'a pas même le mérite de l'originalité ; pendant 40 ans c'est la thèse qu'ont soutenu contre le parti libéral tous les apôtres conservateurs de la Province de Québec.

Cette accusation mensongère a servi de prétexte pour masquer les menées politiques de torys intransigeants ; et permettre au clergé de se mêler de politique au nom de la religion.

Le peuple a fait justice de ces mensonges.

En vain l'on voudrait recommencer cette détestable manœuvre ; le truc est usé jusqu'à la corde, il faut être aveugle-né pour ne point voir le jour au travers.

Depuis deux ans le parti libéral dirige le char de l'Etat, il est arrivé au pouvoir à une époque où les passions religieuses soulevées, menaçaient de déchirer le pays, circonstances éminemment favorables pour des sectaires qui eussent été animées d'opinions anti-religieuses.

Or qu'est-il arrivé.

Le premier soin de ce gouvernement libéral a été de s'appliquer à apaiser ces querelles religieuses ; il s'est efforcé de faire rendre justice à cette religion catholique pour laquelle on l'accuse de n'avoir que de l'hostilité.

Nous avons vu le chef libéral, Sir Wilfrid Laurier, solliciter l'opinion du Souverain Pontife, non comme chef de l'Etat, mais comme catholique, fils soumis de l'Eglise, et ce sont des conservateurs, comme le fameux Bergeron, qui en plein Parlement se sont faits les complices des Wallace et leur ont fourni l'occasion de reprocher au premier ministre son attitude et sa déférence envers le chef de l'Eglise catholique.

Grâce aux efforts du parti libéral, les catholiques français ont pu enfin rentrer dans la plupart de leurs droits ; il serait impossible au plus mal intentionné de citer le moindre fait d'hostilité envers l'Eglise durant ces deux années de gouvernement libéral, et c'est le moment que choisit Dom Benoit pour venir accuser les libéraux d'hostilité systématique envers l'Eglise !

Allons donc ! les faits sont là, patents, visibles pour tous et les déclamations de rhéteurs intransigeants sont impuissantes à travestir la réalité ; les épithètes ne peuvent prévaloir contre les faits.

Le R. Dom Benoit procède par affirmation, il fait dire à ceux qu'il combat, ce que bon lui semble, sans jamais se donner la peine d'appuyer ses affirmations, de nommer ceux qu'il est censé citer, il lui suffit d'affirmer !

C'est un rhéteur habile, mais ce n'est qu'un rhéteur ; les scrupules ne l'étouffent point ; il a recours aux exagérations les plus outrées, pour noircir à souhait ceux qu'il combat ; avec une mauvaise foi évidente il englobe sous l'épithète de libérales toutes les exagérations radicales, socialistes et autres ; peu lui importe, pour lui tous les moyens sont bons ; hors de Dom Benoit pas de salut. Dans les veines de ce Franc-Comtois coule encore le sang espagnol des Inquisiteurs.

Le Père Dom Benoit prétend que :

"Le libéral est l'ennemi de la liberté de l'Eglise."

Si par "liberté" l'autoritaire chanoine entend les exagérations et les dicussions politiques du genre de celles auxquelles il se livre dans *La Défense*, à coup sûr il faudra ranger sous la bannière libérale non seulement tous les gens de bon sens à qui de pareilles intempérances sembleront des maladresses funestes à la religion, mais encore le Souverain Pontife lui-même qui n'a pas craint de recommander au clergé de ne se point mêler à ces luttes entre conservateurs et libéraux.

Combattre les libéraux parce qu'ils sont libéraux ce n'est plus de la liberté cela, c'est de la *licence*.

Il fut un temps cependant où l'Eglise chrétienne s'enorgueillissait de cette épithète de "libérale," dont l'un de ses ministres fait aujourd'hui une épithète infamante.

Libérale ! L'Eglise l'est par principe, depuis sa naissance, elle le fut depuis le jour où notre divin Sauveur, choisissant l'étable de Bethléem pour apparaître aux hommes, leur apprit la vanité des bien terrestres, l'égalité des hommes devant Dieu ; quelle leçon de vrai libéralisme égalera jamais celle que le Fils de Dieu, donna aux hommes par l'humilité voulue de son incarnation terrestre !

Le libéralisme ! mais Jésus l'enseigna aux hommes lorsqu'il leur apprit à aimer la vérité, la justice par dessus toutes choses ; lorsqu'il proclama la suprématie de l'éternelle vérité ; lorsqu'il prêcha le détachement des biens de ce monde.

C'est lui qui donna aux "oreilles des hommes cette démangeaison pour entendre des choses nouvelles," besoin divin, éveil des âmes qui fut l'origine de leur salut.

Et devant le Divin Maître, les conservateurs d'alors, les chefs, les tribuns, les princes des prêtres se dressaient aussitôt et lui faisaient un crime de la nouveauté de son divin enseignement.

Qu'est-ce donc que le libéralisme, le vrai libéralisme, sinon l'amour de la justice, la soif de la vérité, l'affirmation de la conscience, l'exercice du libre arbitre, l'amour et le respect du prochain, et qui donc a appris aux hommes à aimer la justice, à désirer la vérité, à respecter le prochain, qui a donné la conscience, le désir du perfectionnement, qui a révélé à l'homme l'essence divine de son âme, qui l'a affranchie du péché originel, et lui a rendu son libre arbitre, qui ? sinon Jésus-Christ, Fils de Dieu ?

Aussi, bien loin d'être opposé à l'Eglise et à ses enseignements, le véritable libéralisme procède directement de l'Eglise, c'est une fleur terrestre qui a germée dans le terrain céleste, c'est le corollaire naturel de l'enseignement divin.

Le libéralisme n'est pas plus responsable des exagérations du radicalisme, du socialisme, de l'anarchisme et autres théories extrêmes que l'Eglise ne l'est de l'inquisition, du simonisme et autres disgrâces qui ont leur origine dans la seule faiblesse humaine.

C'est pourquoi, ceux qui comme Dom Benoit poussent l'oubli de la vérité, le mépris de la justice jusqu'à dénaturer sciemment la nature même du "libéralisme," ceux qui tentent d'égarer la conscience humaine, en lui représentant le libéralisme comme un principe hostile à l'Eglise, ceux-là méritent la réprobation de tous les citoyens sincères, de tous les vrais catholiques.

Ils font une œuvre mauvaise, contraire à la vérité, à la justice, contraire à la religion même.

Ils sont directement responsables des réactions funestes qu'ils provoquent.

Ils peuvent être sincères ils n'en sont pas moins dangereux.

NOTES EDIRORIALES.

Pour M. Tardivel, "la rotation diurne de la terre est un mythe." "La théorie aujourd'hui classique d'après laquelle la terre tournerait sur elle-même, une fois, en 24 heures, n'est qu'une simple hypothèse" !

En tous cas une hypothèse qui a permis de découvrir par le simple calcul, des planètes inconnues, planètes dont l'existence a ensuite été constatée !

Il y a de ces ignorances qu'un homme intelligent devrait avoir la pudeur de cacher.

Et dire que M. Tardivel est un de ceux qui soutiennent que nos méthodes actuelles d'instruction sont parfaites, intangibles ! !

M. Tardivel quoique nullement astronome, ressemble un peu à celui du bonhomme Lafontaine, il cheoit parfois dans un puit.

Le sénateur Bernier serait fort aimable de donner quelques détails supplémentaires sur l'existence des deux Ecoles Normales, qui, suivant lui, fonctionnaient avant 1890 à Saint-Boniface et à Winnipeg.

Il y a tant de gens qui aimeraient à s'instruire !

Executif Provincial.

Les membres du Bureau Exécutif de l'Association Libérale Française, pour la Province de Manitoba, sont convoqués à la salle ordinaire des séances, 367, rue Main, Winnipeg, pour le lundi, 30 janvier, à 8½ heures.

S. A. D. BERTRAND,
Président.

H. FOURNIER,
Secrétaire.

La Beurrerie de Winnipeg.

AU RÉDACTEUR DE L'ÉCHO DE MANITOBA.

CHER MONSIEUR,

Le compte-rendu que vous avez publié la semaine dernière constitue une injustice envers nous, et il n'est pas suffisamment explicite par rapport aux six patrons dont les comptes ont été publiés.

Permettez-nous donc de placer les faits sous leur vrai jour.

On déclarait que l'Ecrémeuse Américaine était la plus simple, la plus économique et la plus durable de toutes les écrémeuses.

On pourrait naturellement en d'duire que les six patrons nommés faisaient usage de l'Ecrémeuse Américaine. Mais tel n'est pas le cas.

Chas. Bohémier se sert d'une turbine Alexandra.

Calixte Comeau, J. Bleau, M. Lacroix et J. B. Lavoie après être devenus patrons de la Beurrerie de Winnipeg, refusèrent d'acheter des Ecrémeuses Américaines, et à la place achetèrent nos Ecrémeuses Melotte ; depuis ils ont continué à s'en servir avec la plus complète satisfaction.

Beaucoup de ces messieurs qui avaient obtenu de nous un long crédit en achetant, ont cependant été si satisfaits après quelques semaines d'usage de leurs écrémeuses que tous se sont empressés de venir acquitter leur achat comptant.

M. J. Roberts a également acheté de nous une Ecremeuse Alexandra No. 7½ qu'il a payée comptant.

Nous avons donc le droit de penser que les excellents résultats obtenus par ces six patrons, sont dus en bonne partie au fait qu'ils ont été assez intellig nts pour acheter une bonne Ecrémeuse, et si les autres patrons désirent obtenir d'aussi satisfaisants résultats, ils devront suivre leur exemple à ce sujet.

D'ailleurs, il y a trois mois, M. Barré, se rendant compte que nos Ecrémeuses étaient préférées, fit application pour avoir l'agence pour la vente de nos Ecrémeuses Alexandra et Melotte. N'ayant d'autre sentiment que ceux de la bonne volonté envers lui, et désireux de contribuer au succès de la Beurrerie de Winnipeg, nous avons accepté sa demande, et nous avons conclu un arrangement, d'après lequel M. Barré a le privilège de vendre aux Patrons de sa Beurrerie nos Ecrémeuses, à commission.

Nous pensons qu'il n'est que juste de faire cette déclaration, et nous regrettons d'y être forcés.

Vos lecteurs sauront donc que les Ecrémeuses qui ont, de fait, si bien contribué aux succès des six Patrons en question, peuvent être obtenues chez M. Barré en sa qualité de notre agent, mais s'ils éprouvent la moindre difficulté pour se les procurer de cette manière, ils seront bien reçus en nous écrivant ou nous venant voir, car nous avons pris nos dispositions pour fournir ces Ecrémeuses, à de bonnes conditions, à tous les Patrons de la Beurrerie de Winnipeg.

En vous remerciant d'avoir bien voulu nous accorder la publication de cette lettre,

Nous sommes, Cher Monsieur,

Vos dévoués,

R. A. LISTER ET CIE. Lim.

Les Soldats

Ce que coûtent les soldats.

En attendant le "désarmement" espéré, un statisticien a eu l'idée de calculer le prix de revient annuel d'un soldat pour les différentes nations européennes.

C'est l'Angleterre qui se montre la plus généreuse. Elle dépense par an pour chacun de ses militaires la somme rondelette de 2,500 francs. La Russie, plus modeste, s'arrête à 1,202 francs, un peu plus de 100 francs par mois. Quant à la France, qui vient en troisième ligne, les petits pioupious reviennent l'un dans l'autre à 1,172 francs, bon an mal an. La Belgique dépense 1,047 francs pour chaque soldat du roi Léopold, supérieur en cela à l'empereur Guillaume, lequel ne se fend que de 975 francs. Les soldats du sultan coûtent par an 922 francs, mais comme on ne leur paye que rarement leur solde, le gouvernement réalise encore une notable économie. En Italie, chaque soldat revient à 917 francs, en Danemark à 880 francs, en Espagne à 773 francs ; enfin, l'Autriche ferme la marche. Elle ne desserre les cordons de son budget que de 720 francs par homme.

On voit que la chanson d'Adolphe Adam avait raison, qui prétendait que le militaire ne trouve pas la richesse au service de l'Autriche.

La Queue de la Vache.

On a joliment ri, à la dernière audience du tribunal correctionnel de Hechingen (Allemagne). On y jugeait, en seconde instance, un paysan de Melchingen, qui avait vendu, avec toutes les garanties d'usage, une vache à lait. L'acheteur constata, mais un peu tard, que l'animal était incomplet : il avait une queue factice, maintenue par une couche de poix, dissimulée sous une couche de poils. Ce qui faisait deux couches, sans parler de "celle" de l'acquéreur qui avait ainsi acheté "vache en poche."

L'indélicat vendeur fut traduit en justice et condamné à quinze jours de prison et cinquante marcs d'amende. Ces peines, après des débats hilarants, ont été confirmées en appel.

Nous connaissons déjà les rats à trompe de certain charlatan qui greffait à ces rongeurs, au milieu du front, la queue d'un de leurs congénères. Mais la vache à la queue recollée était jusqu'à présent un phénomène inédit sur les champs de foire.

Par la Province.

Le Blé.—Aujourd'hui, le blé du Manitoba jouit d'une réputation qui va chaque jour en augmentant.

M. Benjamin Davies, l'agent d'immigration à St. Paul, vient d'informer le gouvernement qu'un certain nombre de fermiers du Minnesota après avoir vu les échantillons de blé canadien envoyés à l'exposition de Crookston, voudraient s'en procurer pour leur semence une assez grosse quantité de Red Fife No. 1.

Voilà un bon bon exemple de ce que peuvent rapporter les expositions.

Le tableau suivant fourni par l'inspecteur des grains, M. David Horn, donne un aperçu exact de la dernière récolte et comment se repartissent les qualités.

	Cars.	Bushels.
Extra Manitoba hard.........	8	6,000
No. 1 hard.....	2,012	1,509,000
No. 2 hard.....	523	392,250
No. 1 Northern.	1,736	1,302,000
No. 1 white fyfe	6	4,500
No. 2 Northern.	182	136,500
No. 1 spring...	259	194,250
No. 3 hard.....	28	21,200
No. 2 white fyfe	5	3,750
No. 3 Northern.	3	2,250
Rejected (1)....	148	110,000
Rejected (2)....	70	52,500
No. 1 frosted...	2	1,500
No. 2 frosted...	4	3,000
No grade......	704	528,000
Total.....	5,695	4,271,250

En somme extra hard et No. 1 hard donnent 35 p. c. de la récolte, No. 2, 10 p. c.; No. 1 Northern, 30 p. c. Le reste donne 12½ p. c. et le "no grade" 12.35 p. c.

On voit que l'ensemble de la récolte est loin d'être aussi mauvais qu'on l'a prétendu.

La question du grain séché préoccupe fortement les fermiers et les marchands. Il n'a point été encore donné de classification et le Grain Exchange vient de s'entendre avec M. Kerr du C. P. R. pour réunir les renseignements susceptibles de déterminer cette question.

Une bonne nouvelle pour nos fermiers : *le prix du blé augmente* et l'on s'attend généralement à le voir atteindre 70 c. la semaine prochaine.

Samedi dernier il était à 68½ c. à Fort William.

Fort William.—A propos de Fort William, le nombre de vaisseaux entrés dans son port l'année dernière a été de 436, avec une cargaison au départ de 325,000 tonnes, plus 10,000,000 de minots de blé et 53,000 tonnes de farine.

Les élévateurs à Duluth viennent de réduire leurs frais d'emmagasinage d'un quart de cent par minot pour le blé et trois quarts de cent pour le lin.

Immigration.— On annonce une bonne immigration du Minnesota pour le printemps prochain.

Un groupe d'Allemands établis dans les Etats du Nord-Ouest se proposent de fonder une colonie en Colombie. Le groupe peut disposer d'environ $30,000, et ils se sont adressés à M. Smart pour décider leur établissement.

Le rapport de M. Thomas Bennett, agent d'immigration à Edmonton, donne les résultats de ce département pour l'année dernière. Il y a eu 2,595 immigrants dont 1,357 sont des Galiciens, 785 des Etats-Unis, 292 Canadiens, 126 Anglais et 35 divers.

M. Bennett se déclare très satisfait des Galiciens qui se sont montrés des colons sobres, actifs et travailleurs.

D'autre part les nouvelles reçues de la colonie galicienne de Yorkton sont excellents ; les colons qui généralement possédaient une moyenne de $30 par famille ont tous aujourd'hui leur maison, une ou deux vaches, une partie de leurs homesteads défrichés et les trois quarts ont remboursé les avances faites l'hiver dernier par le gouvernement pour leur nourriture. Ce sont là d'excellents résultats.

Le *South-Eastern* sera terminé jusqu'à la Rivière La Pluie l'automne prochain ; c'est l'assurance que donne M. D. C. Cameron, président de la compagnie Rat Portage Lumber, après une enquête à Toronto. Aussi M. Cameron est-il décidé à pousser rapidement l'établissement de la nouvelle scierie que sa compagnie compte avoir à Winnipeg, soit auprès du Pont Louise, soit à la Pointe Douglass. Le South-Eastern transportera tout le bois coupé à la Rivière La Pluie par les chantiers de la compagnie.

La diphtérie a fait son apparition à St-Eustache ; la famille de M. J. A. McDonald a trois malades.

Le Dr Patterson s'est rendu sur les lieux pour prendre les mesures sanitaire de précaution et a nommé M. D. Crawford officier de santé pour le district, avec mission de veiller sur le fléau.

A *Régina* le lieutenant-gouverneur Forget a adressé aux journaux des Territoires, aux maires et préfets des municipalités et villes au sujet de la souscription ouverte pour fonder le collège "Gordon Memorial" à Khartoum.

Les *mines* de la région du Lac Falcon sur la frontière Est du Manitoba sont témoins d'une grande activité. Un puissant syndicat de St. Paul est à la tête d'une partie, une autre compagnie de Rat Portage et une troisième composée de propriétaires de Gladstone se partagent ces riches territoires.

Original.

Poudre contre les voleurs.

Cette poudre vient d'être expérimentée à Pest, en Hongrie.

Un fabricant de cette ville, M. Emile Schrœbl, faisait depuis plusieurs semaines la pénible constatation que sa caisse était journellement mise au pillage par un voleur inconnu. Toutes les investigations étant demeurées sans résultat, M. Schrœbl s'adressa à M. J. Teleck, professeur à l'Ecole commerciale de Franzsadt.

Celui-ci lui remit une poudre à étendre chaque soir sur le coffre-fort. La dite poudre avait la propriété singulière de teindre la main en bleu, de prendre une couleur plus vive par le lavage et de résister au savon.

Dès le premier jour, le fabricant constata que 80 couronnes avaient disparu de la caisse destinée à recevoir les pièces d'argent.

M. Schrœbl réunit immédiatement le personnel de la fabrique, et les employés durent, les uns après les autres, passer au lavabo.

L'un des employés parut mettre peu d'empressement à s'exécuter. Il finit néanmoins par suivre ses camarades. A peine eut-il plongé ses mains dans l'eau qu'on les vit prendre une coloration bleu foncé.

M. Schroebl alla droit à l'homme :

—C'est toi qui est le voleur ! s'écria-t-il.

Le malheureux fit aussitôt des aveux.

CORRESPONDANCE

Saint-Claude.

Melle Laure Romé est revenue de N. D. de Lourdes où elle était allée en visite chez son beau-frère M. Alex. Jamault.

MM. Guillaume Trémorin et V. Darel sont allés à N. D. de Lourdes la semaine dernière, les uns disent qu'ils étaient en tournée politique, d'autres pour prendre des abonnements à un journal, le reste pour voir les filles. Pourquoi pas les trois ensemble? Rien d'impossible n'est-ce pas?

On dit qu'il y a à N. D. de Lourdes certains documents inédits qui, s'ils étaient rendus publics, ne tourneraient pas à l'avantage des conservateurs.

M. John Kaven est revenu de l'hôtel du gouvernement de Winnipeg où il était allé passer la semaine dernière.

Malgré le froid on a repris les battages; on espère finir d'ici 15 jours.

M. Jobin a acheté un char de blé; prix, 50 cents.

Samedi, 14 janvier, M. Cibileau étant en train de décharger du bois de corde, tomba malheureusement le sein gauche sur l'un des piquets de son traineau. Plusieurs personnes témoins de l'accident se portèrent à son secours. Après un moment de repos il put regagner son domicile; on craint des lésions internes.

Correspondance Legale.

Plusieurs abonnés ayant exprimé le désir d'avoir un modèle de procuration suivant la loi française, pour recueillir leur part d'héritage, nous publions le modèle suivant:

Par devant M. (notaire, avoué, etc.) a comparu.

Monsieur ...... (noms, prénoms, qualités) ...... domicilié à ..... habile à se dire et porter héritier pour (tout ou partie) de Monsieur (nom du testateur) de son vivant ...... (qualités et domiciles du défunt et date de sa mort).

Lequel a par ces présentes, constitué pour son mandataire Monsieur ......

Auquel il donne pouvoir de, pour lui et en son nom:

Recueillir la succession de Monsieur ......

En conséquence, faire procéder à tous inventaires, et récolements, ou y assister, et dans le cours de ces opérations, faire tous dires, déclarations, requisitions, protestations, réserves, introduire tous référés, demander toutes autorisations pour agir sans attribution de qualité.

Prendre connaissances des forces et charges de la dite succession, l'accepter purement et simplement ou sous bénéfice d'inventaire, même y renoncer, faire à cet effet toutes déclarations et affirmations nécessaires au greffe du tribunal qu'il appartiendra, prendre aussi connaissance de tous testaments, codicilles et donations, en consentir ou contester l'exécution, faire la délivrance de tous legs, demander toutes réductions.

Faire procéder à la vente du mobilier dépendant de la dite succession, avec ou sans attribution de qualité, choisir l'officier public chargé de cette vente, régler ou arrêter son compte, en toucher le reliquat.

Recevoir toutes les sommes qui peuvent être dues à la dite succession, à quelque titre que ce soit, payer celles qu'elle pourrait devoir, acquitter tous droits de mutation, faire à ce sujet toutes déclarations.

Vendre soit à l'amiable, soit aux enchères et par licitation tout ou partie des biens de la dite succession, aux prix, charges et conditions que le mandataire avisera, en toucher le prix, acquérir pour le constituant tout ou partie de ces biens.

Procéder à tous comptes, liquidations et partages des biens de la dite succession, composer les masses, faire et exiger tous rapports exercer et consentir tous prélèvements, former les lots, les tirer au sort ou les choisir à l'amiable, accepter celui qui échera au constituant, recevoir ou payer toutes soultes, faire et accepter tous abandonnements, laisser tous objets en commun, donner tous pouvoirs pour les administrer ou en suivre le recouvrement.

Faire toutes déclarations d'Etat civil et autres, déclarer notamment comme le comparant le fait ici ....

En cas de difficulté ou à défaut de paiements exercer toutes les poursuites nécessaires, en conséquence citer et comparaître devant tous juges de paix, traiter, transiger, compromettre, se concilier, sinon assigner, se défendre devant tous tribunaux compétents, obtenir tous jugements et arrêts, les faire mettre à exécution par tous les moyens et voies de droit.

A toutes sommes reçues, donner quittance de décharge, consentir mentions et subrogrations avec ou sans garantie, se désaisir de tous droits, de privilège et d'action résolutoire, faire mainlevée de toutes inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements, en consentir la radiation avant ou après paiement.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire dans l'esprit du présent mandat, promettant le ratifier au besoin.

Dont acte..........................

En foi de quoi les présentes ont été signées et scellées par le dit maître..........

NOTE.—La signature du notaire devra être légalisée au gouvernement, l'acte signé par l'agent consulaire, dont la signature sera certifiée par le consul à Montréal.

Medecine Veterinaire.

Question.—J'ai une de mes vaches qui a été prise subitem en d'une grosseur à la gorge, lat grosseur est très dure et je crains que le mal ne se complique. La vache n'a jamais été malade, est âgée de 4 ans. Elle est logée chaudement, abreuvée à l'eau froide une fois par jour, sort dehors pour boire. Dans l'étable il y a de la volaille et des porcs.

D'où vient le mal? Quel remède y apporter?

Réponse.—La grosseur peut provenir soit de la phtisie soit être un accident, une sorte d'abcès local.

Dans le premier cas, votre devoir est de faire abattre l'animal sous peine de voir la maladie atteindre vos autres animaux. Dans le second cas il y a lieu à une simple opération.

La qualité de l'eau peut suffire à produire ces bosses, c'est assez fréquent au Manitoba.

En tous cas la présence de la volaille et des porcs dans la même étable, surtout si elle est insuffisamment aérée, ne peut qu'être malsaine et aider au développement de tous germes morbides.

Une étable trop chaude et mal aérée est malsaine.

Montrez votre vache à un vétérinaire qui seul peut juger si elle est oui ou non phtisique, et dans ce cas n'hésitez pas à l'abattre, en tous cas, isolez-la le plus possible de vos autres animaux.

Alors même que cette grosseur ne serait qu'un abcès engraissez-la et vendez-la, car l'accident se renouvellera, et les veaux que vous en auriez seraient sujets à la même maladie.

Pour Detruire les Germes.

Pris au début, le BAUME RHUMAL détruit les germes de la consumption. Négliger un rhume, c'est jouer sa vie. Une dose de BAUME RHUMAL suffit souvent à conjurer une bronchite ou une congestion pulmonaire, avec leurs conséquences fatales. 11

Un Nez.

Un nommé Herman Wade, dont la figure était veuve de nez, vient de faire corriger cette défectuosité de la nature, par le docteur J. F. Thoren, de Chicago. Il pourrait maintenant prétendre à une comparaison avec Cyrano de Bergerac.

Quoique le sujet en soit plutôt plaisant, l'opération a été sérieuse et a eu un succès positif.

L'habile chirurgien a commencé par pratiquer une incision longitudinale à travers la plane surface où aurait dû se trouver l'appendice désiré. Après avoir relevé les bords de la peau, il écorcha une partie de la gorge d'un poulet et appliqua la chair vive du volatile sur celle d'Herman Wade. Des ligatures fixèrent étroitement le poulet dans cette position, et, durant 11 jours on n'eut d'autre chose à faire que de nourrir avec soin la bête ailée pour l'empêcher de mourir.

Au bout de ce laps de temps, le poulet était parfaitement greffé sur la figure de Wade. Le Dr Thoren amputa alors la plus grande partie du volatile ne laissant de sa chair que ce qu'il fallait pour faire un nez, qu'il façonna du reste avec l'art d'un sculpteur. Il recouvrit la proéminence d'un morceau de peau enlevée à la poitrine du patient, et, quand ce dernier, que pour l'opération on avait endormi avec le chloroforme, sortit de son sommeil, il se trouva un nez dont la conformation et l'élégance durent avec raison le faire tressaillir d'aise.

Cuisine de Rois.

La desserte des tables souveraines.

Sur cette question qu'il semble posséder à fond, un indiscret familier des offices impériales et royales publie les curieux renseignements qui suivent et que nous avons tout lieu de croire exacts:

A la cour d'Autriche, le chef cuisinier de l'empereur François-Joseph estime que sur les 1,250,000 francs que coûte chaque année la table impériale, la desserte représente plus d'un demi-million. Les revenants-bons d'un seul des banquets donnés à l'occasion du jubilé ont dépassé 20,000 francs.

Les victuailles et les vins surtout sont aussitôt après chaque repas vendus aux principaux restaurants de Vienne, et le personnel des cuisines parvient, de ce fait, à doubler ou même à tripler les honoraires mensuels que lui paye l'officier de bouche de l'empereur.

En Italie et en Espagne, ce "coulage"—qu'on nous passe le mot—a été, depuis ces dernières années, réduit au minimum. Pour éviter les abus, le kaiser, lui, s'est adressé à l'un des premiers hôtels de Berlin qui le nourrit à forfait, ainsi que tous les personnages de la cour, pour le prix fixe de 20 marcs par tête.

La reine d'Angleterre revoit tous ses comptes de table elle-même et tient son chef très serré. Quant à la cour de Russie, la desserte doit y être considérable. Chaque jour, pour 500 et même 600 francs de vins fins et de cigares sont rapportés à l'office, et il est de règle absolue qu'une bouteille, même non entamée, ne soit jamais présentée deux fois à la table du tzar.

Voila la Raison.

La cause du succès du BAUME RHUMAL est connue de tous ceux qui en ont fait usage : il guérit promptement et radicalement. 9

Beaucoup en Peu de Mots.

Ecoute cent fois ; ne parle qu'une

L'on dit qu'il y a 80,000 chiens dans Paris.

Il y a 73,570 bureaux de poste aux Etats-Unis.

Une baleine donne 48,000 livres d'huile.

Il y a encore 800,000 personnes qui parlent le Welsh.

On a produit en Allemagne une pendule qui est garantie pour 9,000 ans.

Le Sud des Etats-Unis a exporté en 1897 environ 2,000 chars de fraises.

Un parvenu est le nom que les enrichis d'avant-hier donnent aux enrichis d'hier.

Les revenus de J. D. Rockefeller se montent à $20,000,000 par année ; $38.40 par minute.

Il s'envoie annuellement, dans toutes les contrées civilisées environ 17,000,000,000 (17 billions) de lettres.

Il existe quelques millions de vieilles filles qui sont si jeunes qu'elles ne peuvent même dire leur âge.

Dans l'océan Pacifique, il y a environ 30 dépôts de charbon ; la Grande Bretagne en possède 12 et les Etats-Unis 6.

Dans ses œuvres, Corneille employait que 7,000 mots différents ; Molière, 8,000 ; Shakespeare, 15,000 et Voltaire, 20,000.

On estime que dans le monde sur 500,000,000 sont vêtues, ...000,000 ne le sont qu'en partie et 250,000,000 pas du tout.

Heureux Belges.

La Belgique serait-elle le pays de Cocagne pour le mariage ?

Il faut le croire, d'après les derniers chiffres recensés au ministère de l'intérieur de ce pays.

En 1830, sur une population de 4,076,513 habitants, on a enregistré 26,484 mariages, tandis qu'en 1896, sur une population de 6,486,889 habitants, on a enregistré 52,585 mariages. En 66 ans, la population a donc augmenté d'un tiers, tandis que les mariages ont doublé.

Un Concert de Louanges

S'élève chaque jour de toutes les parties du monde où le Baume RHUMAL a pénétré, pour chanter ses mérites et ses bienfaits. 8

Klondyke

St-Norbert, Man., 19 janvier 1899.

Il nous est agréable de communiquer aux intéressés que nous continuons à recevoir de bonnes nouvelles des amis et parents du Klondyke. M. Ed. Payment, parti l'été dernier, avec M. Lafrance et plusieurs autres Canadiens de St-Boniface, écrit que son voyage au pays de l'or a été jusqu'à présent assez heureux sous tous les rapports, sauf l'ennui et l'inquiétude qui deviennent dans ce pays lointain, le compagnon inséparable de tout homme marié et père de famille M. Payment compte revenir au printemps avec son beau frère, M. Champagne.

A tous deux nous souhaitons bonne chance et prompt retour.

Louis Cyr.

IL ÉTONNE LES GENS DE L'ARKANZAS.

Hot Springs, Ark.

M. Louis Cyr, le fameux athlète, a passé plusieurs jours en cette ville.

Il a un record pour lever de gros poids qu'aucun homme en ce pays et probablement dans le monde entier n'a encore égalé. Il soulève 4,300 livres sur ses épaules et retient avec ses bras deux paires de chevaux.

Il y a quelques années, il a défié, appuyé par Richard K. Fox, tous les principaux hommes forts en Europe et les a défaits sans difficulté. Ceux qui doutent de la véracité de ces déclaration sont réf. rés à New York Clipper, une autorité reconnue en athl tisme et de sport. Son record est d'un millier de livres de plus que celui d'aucun autre homme qui se soit encore montré en public.

Il lève 555 livres avec un seul doigt. M. Cyr, qui prend ses bains au Maurice, lève comme exercice et passe-temps deux des baigneurs nègres qui pèsent chacun 200 livres, directement du plancher, les tenant tous deux en même temps au bout de ses bras.

Son poids, dévêtu, est de 301 livres et il mesure cinq pieds et dix pouces et demi dans ses bras.

Ses muscles sont presque comme du fer. En présence d'un reporter, M. Cyr a levé du plancher un homme de 130 livres, d'abord le levant à longueur du bras au-dessus de sa tête, puis le baissant graduellement pour s'arrêter à la hauteur de son épaule, où il le tint pendant quelque temps.

POUR RIRE.

Bébé regardait passer un enterrement.

Puis se retournant gravement vers sa mère :

—Dis donc, maman ?

—Qu'y a-t-il ?

—Alors, comme ça, quand une fois on est mort, c'est pour toute la vie !

Simple question pour finir :

—Pourquoi un bossu est-il toujours sûr de réussir en cassation ?

—? ? ?

—Parce qu'il a toujours un vice de forme.

Un étranger aborde un gavroche, dans une rue de Paris, le chapeau à la main :

—La préfecture de police, s'il vous plaît ?

— Tenez, bourgeois, entrez chez l'orfèvre en face.

—Bien.

—Prenez un couvert en argent.

—Tiens !

—On vous y conduira.

—Merci !

Un jeune avocat avait à défendre un faux monnayeur. Les faits étaient graves et mathématiquement prouvés.

—Comment, dit-il à son client, vous êtes-vous oublié jusqu'à fabriquer de la fausse monnaie ?

—Avec cela, répond l'accusé, qu'il est facile d'en fabriquer de la bonne.

Il paraît que les troupiers français n'ont pas toutes leurs aises sur les bâtiments qui les transportent à Madagascar.

" A la caserne," écrit l'un d'eux à sa mère, " nous n'étions pas très bien couchés, mais depuis que nous avons gagné le large, nous sommes bien plus à l'étroit."

En classe, le maître demande à une gamine :

—Comment s'appelle la femelle du serin ?

L'enfant cherche un instant, d'un air grave et rêveur.

Puis tout à coup, d'un air de triomphe :

—Seringue !

Entre financiers :

—Eh bien, combien donnez-vous de dividende, cette année ?

—Le double de l'année dernière.

—C'est gentil ! Et combien avez-vous donné l'année dernière ?

—Rien du tout !

TERRES D'ECOLES.

PERMIS DE CULTURE.

Avis est donné par les présentes que toute personne ayant payé loyer pour la culture de Terrains d'Ecole durant la saison de 1898 sera considérée comme ayant le premier droit d'obtenir un permis de culture ces mêmes terrains pour la saison de 1899, moyennant paiement à l'avance du loyer requis à raison de 0.50 cents de l'acre, pourvu que leur application pour tel permis soit envoyée au Département de l'Intérieur à Ottawa le ou avant le 15me jour de février 1899.

Si les dites personnes, d'ailleurs, manquaient de faire leur application à la date mentionnée, le gouvernement acceptera toute autre application qui pourra être faite au sujet des dits terrains. Dans le cas où les terrains pour lesquels des permis auront été délivrés viendraient à être mis en vente avant l'expiration de ces permis, la vente sera sujette à la condition d'autoriser la récolte et l'enlèvement de cette récolte.

JAMS A. SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 10 janvier 1899.

Priere à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du Journal "l'ECHO DE MANITOBA."

Monsieur—

Sous ce pli vous trouverez la somme de ....

pour.................. mois d'abonnement à votre Journal "l'ECHO DE MANITOBA," que vous voudrez bien m'envoyer à l' adresse suivant :

Nom ....

Paroisse..................................

Comtè..................................

Nouvelles Locales.

Rien de tel que le tabac français ! c'est le meilleur du monde, pur et sans mélange ! Seul dépôt pour le Manitoba et le Nord-Ouest (gros et détail) chez M. P. Sala, vins et liqueurs, 513 rue Main ; la maison préférée des fermiers.

M. F. Cloutier, de Winnipeg, a acheté le magasin de M. J.-B. L'Evêque, de St-Boniface.

M. J.-B. Leclerc, de Saint-Boniface, a ouvert un magasin de nouveautés (dry goods) dans l'ancien atelier de M. Ed. Guilbault à St-Boniface.

MM. Emile Jean et J. B. Côté sont revenus de leur voyage dans la Province de Québec.

La semaine dernière, Madame Art. Lévêque de Portage du Rat a passé quelques jours chez son fils, à St-Boniface.

Mardi dernier à Saint-Norbert a été célébré le double mariage des deux demoiselles Goffart, qui ont épousé, l'une M. Goussot et l'autre M. Eug. Tellier. Melles Goffart, belges de naissance, ont eu la douleur de perdre leur père il y a peu de temps, aussi la céremonie a été strictement privée.

Le R. M Cherrier a fait appel à ses paroissiens pour doter l'Eglise de l'Immaculée d'une sonnerie de trois cloches ; tout fait espérer que le clocher de l'Eglise recevra ses pensionnaires dans le courant de cet été.

MM. Belleau et Barbanzon, arpenteurs designés par le gouvernement pour arpenter les terrains sur lesquels s'installeront les colons Doukhobors, sont passés à Winnipeg cette semaine, en route pour le Lac Dauphin. M. Belleau avait dejà travaillé cet été à l'arpentage dans ce district, et les excellents resultats de ses travaux l'ont fait naturellement designer pour ce nouvel arpentage. M. Belleau est chargé de la colonie Nord et M Berbanzon de la colonie Sud. Ces messieurs comptent être occupés pendant sept à huit mois.

On annonce que tout le lot situé au côté Sud du Broadway, entre les rues Edmonton et Carlton, a été acheté par les Soeurs de la Charité, afin d'y fonder un couvent très prochainement.

Il est fortement question de bâtir une nouvelle gare pour le C. P. R. La compagnie aurait acheté tout le lot de l'hôtel Royal à la rue Austin, avec l'intention de construire un magnifique hôtel, plus considerable encore que le Manitoba.

Il est plus fortement question que jamais de créer un jour de marché fixe par semaine à Winnipeg, et le mercredi paraît devoir être choisi.

Le doux temps de la semaine dernière avait amené à Winnipeg un nombre considérable de cultivateurs, en un seul jour il y avait 120 charges de foin et 20 de bois sur le marché.

Monsignor Ritchot est de retour de son voyage à Montréal.

Plusieurs tuyaux de chauffage ayant éclaté dimanche matin de bonne heure dans la cathédrale de Saint-Boniface, il n'y a eu ni grand'messe ni vêpres.

La Compagnie du Chemin de Fer ET DU Canal du Lac Manitoba

HORAIRE—A partir de Mardi, 18 Dec., 1898.

Allant au Nord. Lisez en descendant. Allant au Sud. Lisez en montant.

Vendredi	Lundi	STATIONS.	Mardi	Samedi
		10 40 . Portage la P . 16 59		
		11 10 . . Macdonald . . 16 5		
		11 30 . . Westbourne . . 15 30		
		11 53 Woodside . . 15 00		
		12 25 . . Gladstone . 14 [illegible]		
13 05	18 05	. . . Gladstone Jct . . .	14 10	14 10
13 31	18 31	. . . . . Ogilvie	13 42	13 42
14 00	14 00	. . . . . Plumas	13 20	13 20
14 41	14 41	. . . . . Glenella	12 30	12 30
15 15	15 50	. . . . . Glencairn	12 05	12 05
15 5	15 51	. . . . Elliot	1 2	11 25
16 25	16 25	. . . . Laurier	10 51	10 51
16 0	16 0	. . . . . Makinak . . .	10 25	10 25
17 20	17 20	Ochre River . . .	10 00	10 00
18 00	18 00	A Dauphin D	9 15	9 15
19 30	19 30	D A	9 45	9 45
20 02	20 02	. . . Valley River	7 13	7 13
20 2	20 25	. . . . . Sifton	6 50	6 50
	20 30	. . . . . Sifton Jct	6 4	
20 30	20 50	. . . Sifton Jct . . .		6 45
20 58		. . . . Fork River		6 10
1 35		A . Winnipegosis . . D		5 30
	21 2	. . . . Ethelbert . . .	6 00	
	21 54	. . . . Garland . . .	5 26	
	22 30	. . . . Pine River . . .	4 54	
	23 00	. . . . Sclater . . .	4 25	
	23 30	A . . . Cowan . . . D	4 00	

D. B HANNA,
Superintendent.
WINNIPEG.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des avantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur des bestiaux ou comme cultivateur.

Il n y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières années ; les résultats ne sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé......	7,429,440	minots.	41,776,038	minots.
Avoine ..	6,364,253	„	22,555,733	„
Orge	1,113,481	„	5,645,036	„
Total	14,907,184		59,975,807	

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots.

La superficie en culture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

En 1885	566,228 âcres.	
" 1895	1,722,733	"

Augmentation, 1,156,525 acres.

La Province a un système municipal, qui est simple, économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement réduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les différentes localités, avec des termes de paiement très faciles à des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à—

THOS. GREENAWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MAN.

Ou à **W. D. Scott**, Agent d'immigration pour Manitoba,
No. 30 Rue York, TORONTO, ONT.

A. F. MARTIN, D.L.S.C.E., Propriétaire-Editeur, Winnipeg.